

ASSEMBLÉE NATIONALE
10 juillet 2026

PROTECTION DES ENFANTS - (N° 3018)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

N° 1016

AMENDEMENT

présenté par
Mme Colin-Oesterlé

ARTICLE 8

À la première phrase de l’alinéa 16, substituer aux mots :

« d’intensité »,

les mots :

« de renforcement ou d’intensification ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Coordination juridique.